

A l'ouverture de la séance du 23 mai 2016, 30 membres sont présents ou représentés (19 membres présents, 11 procurations). 6 membres invités sont présents.

1. Affaires générales

1-1 Election des membres de la commission des relations internationales

Élection des membres de la Commission des relations internationales, sous réserve de l'approbation de la modification du règlement intérieur de l'Université d'Angers par le Conseil d'administration du 24 mai 2016.

Madame Françoise INGREMEAU est élue au siège de personnel BIATSS membre de la CFVU à l'unanimité avec 30 voix pour.

Monsieur Charles STEVENS est élu au siège d'étudiant membre de la CFVU à l'unanimité avec 30 voix pour.

Le siège d'enseignant-e chercheur-e, enseignant-e ou chercheur-e siège membre de la CFVU reste à pourvoir.

1-2 Procès-verbal du 21 mars 2016

Le procès-verbal du 21 mars 2016 est approuvé.

Cette décision est adoptée avec 29 voix pour et 1 abstention.

2. Enseignement et conventions

2-1 Modifications de contrôle de connaissance de l'UFR LLSH

Les modifications de contrôle de connaissance de l'UFR LLSH sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

2-2 Modifications de contrôle de connaissance de l'UFR Sciences

Les modifications de contrôle de connaissance de l'UFR Sciences sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

2-3 Modifications de la maquette L2 SVT de l'UFR Sciences

Les modifications de la maquette L2 SVT de l'UFR Sciences sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

2-4 Modifications de contrôle de connaissance de l'UFR Santé

Les modifications de contrôle de connaissance de l'UFR Santé sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

2-5 Renouveaulement des habilitations à délivrer des capacités de médecine

Le renouvellement des habilitations à délivrer :

- la Capacité d'angiologie
- la Capacité de gérontologie
- la Capacité de pratique médico-judiciaire
- la Capacité d'évaluation et traitement de la douleur
- la Capacité de médecine et biologie du sport
- la Capacité de médecine pénitentiaire

est approuvé sous réserve de la validation des modalités de VAE par la Direction de la formation continue pour la capacité d'évaluation et traitement de la douleur.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2-6 Création de l'attestation de réalisation de soins pour une personne en situation de handicap ou dépendante

La création de l'attestation de réalisation de soins pour une personne en situation de handicap ou dépendante est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

2-7 Convention entre l'université d'Angers et l'Université Joseph Fourier relative à l'utilisation de la plate-forme SIDES

La convention entre l'université d'Angers et l'Université Joseph Fourier relative à l'utilisation de la plate-forme SIDES est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

Fait à Angers, le 26 mai 2016

La Vice-présidente FVU

Sabine MALLET

